

Comment reconvertir le patrimoine culturel ?

Comment reconvertir les lieux culturels ? La thématique, aux dires même des organisateurs, est « très sensible ». « Elle touche les églises mais pas seulement, indique Eddie Gilles-Di-Pierno, président de l'association Patrimoine rhonalpin. Sont aussi concernés les temples protestants, les synagogues et les mosquées. »

Ce sont ces bâtiments parfois menacés, souvent restaurés ou reconvertis qui sont au cœur d'un colloque organisé ce lundi à l'initiative de sept associations spécialisées dans le patrimoine.

Le mécénat participatif, pour préserver le patrimoine

« Ce colloque est l'aboutissement du travail conjoint de ce C7, qui se réunit au moins une fois par an en Rhône-Alpes, pour discuter des dossiers concernant le patrimoine », ajoute le président. Résultat, une journée de débat intense, ouverte au public, qui se tient dans un lieu culturel récemment reconverti en espace de rencontres, la Halte-Chapelle de l'Annon-

ciation.

De 9 à 18 heures, les intervenants se succéderont pour aborder le patrimoine religieux, son histoire et la législation. L'architecte Ludovic Jal Billet évoquera les méthodes et les techniques pour le préserver et le restaurer tandis que Jean-Bernard Nuiry, au nom de la Fondation du patrimoine, développera les actions du mécénat participatif.

Enfin un important chapitre consacré à la reconversion des lieux de cultes sera ouvert dans l'après-midi. Le père Thierry Jacoud, curé des paroisses de Vaise parlera du projet de la Halte. Philippe Dufieux, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon reviendra sur l'avenir des églises ainsi que sur les enjeux d'une mutation. Bruno Morel, architecte s'interrogera sur les limites à la reconversion des lieux de cultes. ■

Patrimoine culturel, patrimoine culturel : Conserver, restaurer, valoriser... Reconvertir. Ce lundi à la Halte-Chapelle de l'Annonciation, place de Paris, Lyon 9^e. Coût de l'inscription : 45 €.